

**CORPORATE  
REGULATORY  
CONTENTIEUX  
SOCIAL  
FISCAL**

<b>Les enjeux juridiques et fiscaux des crypto-actifs</b>	
<b>Public</b>	Professionnels et particuliers souhaitant monter en compétences et développer des bases solides juridiques sur les sujets des crypto-actifs
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Dispositions pratiques</b>	Effectif minimum : 10 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription par e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Identifier les enjeux juridiques et fiscaux des crypto-actifs
<b>Objectifs</b>	<p>On peut préciser les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les bases juridiques en matière de crypto-actifs afin de comprendre les enjeux juridiques actuels et à venir en la matière</li> <li>- Connaître les bases fiscales en matière de crypto-actifs afin de comprendre les enjeux fiscaux actuels et à venir en la matière</li> </ul>
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Programme détaillé :</b></p> <p><b>PARTIE I</b></p> <p><b>1. La qualification juridique d'un jeton inscrit dans une blockchain</b></p> <p>A. Définition : actifs numériques ou titres financiers</p> <p>B. Approche de l'AMF</p> <p>C. Qualifications résiduelles (IBD 1 et 2, Autre FIA, PSFP)</p> <p><b>2. Le régime juridique des titres financiers « tokenisés »</b></p> <p>A. Évolution historique du Code de Commerce</p> <p>B. Les règles applicables aux titres financiers « tokenisés »</p> <p>C. Les standards techniques développés pour les titres financiers « tokenisés »</p> <p>D. L'écosystème de la tokenisation</p> <p>E. Les levées de fonds publiques par voie de « security token offering »</p> <p><b>3. Les levées de fonds privées hybrides equity/token</b></p> <p>A. BSA Air ou augmentation de capital</p> <p>B. SAFT</p> <p>C. Levée hybride : token warrant</p> <p>Questions-Réponses</p>

## **PARTIE II**

### **1. Les offres au public de jetons (ICOs)**

- A. *Définition*
- B. *Visa optionnel*
- C. *Devoirs et obligations*

### **2. Les Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN)**

- A. *Définition et liste des services sur actifs numériques (SAN)*
- B. *Enregistrement obligatoire vs agrément optionnel*
- C. *Devoirs et obligations*

### **3. Le règlement MiCA**

- A. *Champs d'application*
- B. *Les différents types de crypto-actifs*
- C. *Évolution sur les ICO et déroulement ICO sous MiCA*
- D. *Évolution sur les CASP*
- E. *Emetteurs de stablecoins*

Questions-Réponses

## **PARTIE III**

### **1. Les règles de communication dans le secteur du web3**

- A. *Focus sur le démarchage (rappel des règles et contrôles des autorités compétentes)*
- B. *Focus sur la publicité et le parrainage*
- C. *Focus sur les influenceurs*

### **2. La prévention et l'interdiction des abus de marchés portant sur les crypto-actifs au titre du règlement MiCA**

- A. *Champ d'application des règles relatives aux abus de marchés*
- B. *Notion d'informations privilégiées*
- C. *Publications et bonnes pratiques*
- D. *Interdiction des opérations d'initiés*
- E. *Interdiction des manipulations de marché*

### **3. Le contrôle des prestataires de services sur crypto-actifs**

- A. *Types de contrôles*
- B. *Déroulement d'un contrôle sur place*
- C. *Recours contentieux*
- D. *Bonnes pratiques et préparation en interne*

Questions-Réponses

## **PARTIE IV**

### **Salaire et cryptomonnaie**

- 1. Etat des lieux**
- 2. Illustrations jurisprudentielles**
- 3. Versement du salaire en cryptomonnaie**
- 4. Versement d'un complément de salaire en cryptomonnaie**

Questions-Réponses

	<p><b>PARTIE V</b>  <b>Fiscalité des gains sur crypto-actifs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un bref historique</li> <li>2. Le champ d'application des textes fiscaux actuels</li> <li>3. Les enjeux liés au statut professionnel versus non professionnel</li> <li>4. La qualification de l'activité de trading</li> <li>5. Le régime d'imposition des plus-values pour le vendeur occasionnel</li> <li>6. Le régime d'imposition des plus-values pour le vendeur professionnel</li> <li>7. Les obligations déclaratives</li> </ol> <p>Questions-Réponses</p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions-Réponses à la fin de chaque intervention</li> <li>- Projection d'un PowerPoint tout au long de la formation</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Active</li> <li>- Interrogative</li> </ul> <p><b>Modalités :</b>  Présentiel ou distanciel  Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.  Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.  Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.</p>
<p><b>Moyens d'encadrement de la formation</b></p>	<p>L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.  Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.  Vidéo projection.</p>
<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p>Connaître les bases juridiques en matière de crypto-actifs afin de comprendre les enjeux juridiques actuels et à venir en la matière.</p> <p>Connaître les bases fiscales en matière de crypto-actifs afin de comprendre les enjeux fiscaux actuels et à venir en la matière.</p>
<p><b>Durée</b></p>	<p>Durée totale : 7 heures</p>
<p><b>Dates</b></p>	<p>Nous consulter</p>
<p><b>Lieu(x)</b></p>	<p>Nous consulter</p>

<b>Coût par participant</b>	1.000 euros HT/participant
<b>Accessibilité</b>	 <p>Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.          Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.          Coordonnées référente Handicap : Allison Benichou Corchia</p>
<b>Restauration</b>	Non - Pause-déjeuner d'une heure
<b>Hébergement</b>	Non
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnapartners.fr">a.benichou@dnapartners.fr</a>
<b>Formateurs /trices</b>	<p>Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnapartners.fr">a.benichou@dnapartners.fr</a>          Stéphanie Némard-Attias - Associé - 06.25.51.91.38 - <a href="mailto:s.nemarq@dnapartners.fr">s.nemarq@dnapartners.fr</a>          Stéphane Daniel - Associé - 06.86.83.39.54 - <a href="mailto:s.daniel@dnapartners.fr">s.daniel@dnapartners.fr</a>          Daniel Arroche - Associé - 06.77.31.93.32 - <a href="mailto:d.arroche@dnapartners.fr">d.arroche@dnapartners.fr</a>          Margaux Frisque - Associé - 06.86.83.39.54 - <a href="mailto:m.frisque@dnapartners.fr">m.frisque@dnapartners.fr</a></p>
<b>Suivi de l'action</b>	<p>Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (<i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i>)          Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire.</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Une évaluation de l'action (<i>satisfaction des participants</i>) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (<i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i>) sont à envisager.          Évaluation des acquis et remise d'une attestation de compétences          Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » (<i>tour de table, cible, bilan écrit...</i>).          Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » Après 3.</p>

# SOCIAL/FISCAL

**Comment payer et *incentiver* ses salaires dans l'écosystème Web3 ?  
Regards croisés sur les incidences sociales et fiscales**

<b>Public</b>	Professionnels et particuliers souhaitant monter en compétences et développer des bases solides juridiques sur les régimes social et fiscal afférents aux modes de rémunération utilisés dans l'écosystème Web3
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Dispositions pratiques</b>	Effectif minimum : 8 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription par e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Comprendre les régimes social et fiscal applicables aux modes de rémunération utilisés dans l'écosystème Web3
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le régime social applicable aux modes de rémunération utilisés dans l'écosystème Web3</li> <li>- Connaître le régime fiscal applicable aux modes de rémunération utilisés dans l'écosystème Web3</li> </ul>
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Programme détaillé :</b> Introduction : les avantages et les contraintes techniques liées à ce mode de rémunération</p> <p><b>PARTIE I – LE PAIEMENT DES SALAIRES EN CRYPTOMONNAIE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Le versement du salaire en cryptomonnaie</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>État des lieux en France et à l'international</i></li> <li>B. <i>Modalités pratiques</i></li> </ol> </li> <li><b>2. Les obligations sociales et fiscales des employeurs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Vis-à-vis de l'administration fiscale</i></li> <li>B. <i>Vis-à-vis des salariés</i></li> </ol> </li> <li><b>3. L'imposition des salariés</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Déclaration de revenus</i></li> <li>B. <i>Calcul de l'impôt</i></li> </ol> </li> </ol> <p>Questions-Réponses</p> <p><b>PARTIE II – LES OUTILS POUR « INCENTIVER » LES TALENTS</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Le versement d'un complément de salaire en cryptomonnaie</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Présentation des mécanismes d'intéressement existants</i></li> <li>B. <i>La transposition des mécanismes d'intéressement existants au sein de l'écosystème Web3</i></li> </ol> </li> <li><b>2. L'allocation de Tokens liés au Projet</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Le cadre fiscal actuel</i></li> <li>B. <i>Les pistes d'évolution</i></li> </ol> </li> </ol> <p>Questions-Réponses</p>

<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions-Réponses à la fin de chaque intervention</li> <li>- Projection d'un PowerPoint tout au long de la formation</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Active</li> <li>- Interrogative</li> </ul> <p><b>Modalités :</b> Présentiel ou distanciel Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique. Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.</p>
<p><b>Moyens d'encadrement de la formation</b></p>	<p>L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection.</p>
<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p>Connaître le régime social applicable aux modes de rémunération utilisés dans l'écosystème Web3  Connaître le régime fiscal applicable aux modes de rémunération utilisés dans l'écosystème Web3</p>
<p><b>Durée</b></p>	<p>Durée totale : 7 heures</p>
<p><b>Dates</b></p>	<p>Nous consulter</p>
<p><b>Lieu(x)</b></p>	<p>Nous consulter</p>
<p><b>Coût par participant</b></p>	<p>1.200 euros HT/participant</p>
<p><b>Accessibilité</b></p>	<p> Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Coordonnées référente Handicap : Allison Benichou Corchia</p>
<p><b>Restauration</b></p>	<p>Non - Pause-déjeuner d'une heure</p>

<b>Hébergement</b>	Non
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnpartners.fr">a.benichou@dnpartners.fr</a>
<b>Formateurs /trices</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnpartners.fr">a.benichou@dnpartners.fr</a> Stéphanie Némarq-Attias - Associé - 06.25.51.91.38 - <a href="mailto:s.nemarq@dnpartners.fr">s.nemarq@dnpartners.fr</a>
<b>Suivi de l'action</b>	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires ( <i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i> ) Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire.
<b>Evaluation de l'action</b>	Une évaluation de l'action ( <i>satisfaction des participants</i> ) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences ( <i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i> ) sont à envisager. Évaluation des acquis et remise d'une attestation de compétences Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » ( <i>tour de table, cible, bilan écrit...</i> ). Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » Après 3.

**Le télétravail dans le monde de la French Tech**  
**Regards croisés sur les incidences sociales et fiscales**

<b>Public</b>	Professionnels et particuliers souhaitant monter en compétences et développer des bases solides juridiques sur les incidences social et fiscal en matière de télétravail dans le monde de la French Tech
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Dispositions pratiques</b>	Effectif minimum : 8 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription par e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Comprendre les incidences sociales et fiscales en matière de télétravail dans le monde de la French Tech
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les incidences sociales en matière de télétravail dans le monde de la French Tech</li> <li>- Connaître les incidences fiscales en matière de télétravail dans le monde de la French Tech</li> </ul>
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Programme détaillé :</b></p> <p><b>PARTIE I – LA MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL AU SEIN DE L'ENTREPRISE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Une mise en place négociée ou unilatérale</b></li> <li><b>2. Le télétravail au sein de la convention collective SYNTEC-CINOV</b></li> <li><b>3. Les exonérations d'impôt applicables pour les salariés</b></li> </ol> <p>Questions-Réponses</p> <p><b>PARTIE II – LE TELETRAVAIL A L'INTERNATIONAL</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les implications sociales</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Autorisations de travail requises</i></li> <li>B. <i>Systèmes de protection sociale différents</i></li> <li>C. <i>Problématiques pratiques</i></li> </ol> </li> <li><b>2. Les implications fiscales</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Du point de vue du salarié : le sujet de la résidence fiscale</i></li> <li>B. <i>Du point de vue de l'employeur : le piège de l'établissement stable</i></li> </ol> </li> </ol> <p>Questions-Réponses</p>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions-Réponses à la fin de chaque intervention</li> <li>- Projection d'un PowerPoint tout au long de la formation</li> </ul>

	<p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Active</li> <li>- Interrogative</li> </ul> <p><b>Modalités :</b> Présentiel ou distanciel Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique. Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.</p>
<b>Moyens d'encadrement de la formation</b>	<p>L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection.</p>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p>Connaître les incidences sociales en matière de télétravail dans le monde de la French Tech Connaître les incidences fiscales en matière de télétravail dans le monde de la French Tech</p>
<b>Durée</b>	Durée totale : 7 heures
<b>Dates</b>	Nous consulter
<b>Lieu(x)</b>	Nous consulter
<b>Coût par participant</b>	1.200 euros HT/participant
<b>Accessibilité</b>	 <p>Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Coordonnées référente Handicap : Allison Benichou Corchia</p>
<b>Restauration</b>	Non - Pause-déjeuner d'une heure
<b>Hébergement</b>	Non

<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnapartners.fr">a.benichou@dnapartners.fr</a>
<b>Formateurs /trices</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnapartners.fr">a.benichou@dnapartners.fr</a> Stéphanie Némarq-Attias - Associé - 06.25.51.91.38 - <a href="mailto:s.nemarq@dnapartners.fr">s.nemarq@dnapartners.fr</a>
<b>Suivi de l'action</b>	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires ( <i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i> ) Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire.
<b>Evaluation de l'action</b>	Une évaluation de l'action ( <i>satisfaction des participants</i> ) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences ( <i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i> ) sont à envisager. Évaluation des acquis et remise d'une attestation de compétences Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » ( <i>tour de table, cible, bilan écrit...</i> ). Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » Après 3.

# REGULATORY

<b>Le cadre réglementaire applicable aux crypto-actifs</b>	
<b>Public</b>	Professionnels et particuliers souhaitant appréhender le cadre réglementaire applicable aux crypto-actifs
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Dispositions pratiques</b>	Effectif minimum : 5 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription par e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Identifier les enjeux réglementaires liés aux crypto-actifs
<b>Objectifs</b>	Comprendre le cadre réglementaire actuel et à venir applicable aux actifs numériques du point de vue du marché primaire (émission d'actifs numériques) et secondaire (services rendus sur actifs numériques).
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Programme détaillé :</b></p> <p><b>PARTIE I – SECURITY TOKEN</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. La qualification juridique d'un jeton inscrit dans une blockchain</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Définition : actifs numériques ou titres financiers</li> <li>B. Approche de l'AMF</li> <li>C. Qualifications résiduelles (IBD 1 et 2, Autre FIA, PSFP)</li> </ol> </li> <li><b>2. Le régime juridique des titres financiers « tokenisés »</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Évolution historique du Code de Commerce</li> <li>B. Les règles applicables aux titres financiers « tokenisés »</li> <li>C. Les standards techniques développés pour les titres financiers « tokenisés »</li> <li>D. L'écosystème de la tokenisation</li> <li>E. Les levées de fonds publiques par voie de « security token offering »</li> </ol> </li> </ol> <p>Questions-Réponses</p> <p><b>PARTIE II – UTILITY TOKEN</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les offres au public de jetons (ICOs)</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Définition</li> <li>B. Visa optionnel</li> <li>C. Devoirs et obligations</li> </ol> </li> <li><b>2. Les Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN)</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Définition et liste des services sur actifs numériques (SAN)</li> <li>B. Enregistrement obligatoire vs agrément optionnel</li> <li>C. Devoirs et obligations</li> </ol> </li> <li><b>3. Le règlement MiCA</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Champs d'application</li> </ol> </li> </ol>

- B. *Les différents types de crypto-actifs*
- C. *Évolution sur les ICO et déroulement ICO sous MiCA*
- D. *Évolution sur les CASP*
- E. *Emetteurs de stablecoins*

Questions-Réponses

### **PARTIE III – Règles de communication dans le web3**

#### **1. Les règles de communication dans le secteur du web3**

- A. *Focus sur le démarchage (rappel des règles et contrôles des autorités compétentes)*
- B. *Focus sur la publicité et le parrainage*
- C. *Focus sur les influenceurs*

Questions-Réponses

### **PARTIE IV – Les stablecoins**

#### **1. Classification des crypto-actifs**

- A. *Catégories de crypto-actifs*
- B. *Catégories de stablecoins (ART vs EMT)*

#### **2. Offre au public de stablecoins**

- A. *Définition*
- B. *Offre au public de jetons se réfèrent à des actifs (ART)*
- C. *Offre au public de jetons de monnaie électronique (EMT)*
- D. *Les ART et EMT « significatifs »*
- E. *L'exclusion des émissions de stablecoins décentralisées*

#### **4. Obligations prudentielles des émetteurs de stablecoins**

- D. *Les obligations prudentielles des émetteurs de stablecoins*
- E. *Les obligations de réserve des émetteurs de stablecoins*
- F. *Les obligations d'information des émetteurs de stablecoins*
- G. *Le plan de redressement des émetteurs de stablecoins*
- H. *Franchissement de seuil en cas d'acquisition d'un émetteur d'ART*
- F. *EMT : remboursement et intérêts*

#### **5. Échéances à venir**

- A. *Calendrier d'application*
- B. *Position de l'Autorité bancaire européenne (EBA)*
- C. *Les normes techniques à venir*

Questions-Réponses

### **Modalités pédagogiques**

#### **Moyens pédagogiques :**

- Questions-Réponses à la fin de chaque intervention
- Projection d'un PowerPoint tout au long de la formation

#### **Méthodes :**

- Active
- Interrogative

#### **Modalités :**

Présentiel ou distanciel

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une

	régulation sur les points soulevés.
<b>Moyens d'encadrement de la formation</b>	L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection.
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	Comprendre le cadre réglementaire actuel et à venir applicable aux actifs numériques du point de vue du marché primaire (émission d'actifs numériques) et secondaire (services rendus sur actifs numériques).
<b>Durée</b>	Durée totale : 4 heures
<b>Dates</b>	Nous consulter
<b>Lieu(x)</b>	Nous consulter
<b>Coût par participant</b>	750 euros HT/participant
<b>Accessibilité</b>	 Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Coordonnées référente Handicap : Allison Benichou Corchia
<b>Restauration</b>	Non – La formation aura lieu durant la matinée et avant l'heure du déjeuner
<b>Hébergement</b>	Non
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnpartners.fr">a.benichou@dnpartners.fr</a>
<b>Formateurs /trices</b>	Daniel Arroche - Associé - 06.77.31.93.32 - <a href="mailto:d.arroche@dnpartners.fr">d.arroche@dnpartners.fr</a>

<b>Suivi de l'action</b>	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires ( <i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i> ) Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire.
<b>Evaluation de l'action</b>	Une évaluation de l'action ( <i>satisfaction des participants</i> ) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences ( <i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i> ) sont à envisager. Évaluation des acquis et remise d'une attestation de compétences Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » ( <i>tour de table, cible, bilan écrit...</i> ). Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » Après 3.

<b>Le cadre réglementaire applicable aux prestataires de services sur actifs numériques (PSAN/PSCA)</b>	
<b>Public</b>	Professionnels et particuliers souhaitant appréhender le cadre réglementaire actuel et prospectif applicable aux prestataires de services sur actifs numériques (PSAN/PSCA)
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Dispositions pratiques</b>	Effectif minimum : 5 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription par e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Identifier les enjeux réglementaires liés aux prestataires de services sur actifs numériques (PSAN/PSCA)
<b>Objectifs</b>	Comprendre le cadre réglementaire actuel et à venir applicable aux prestataires de services sur actifs numériques (PSAN/PSCA).
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Programme détaillé :</b></p> <p><b>I - Loi Pacte - Les Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D. Définition et liste des services sur actifs numériques (SAN)</li> <li>E. Critères de localisation de la fourniture de SAN</li> <li>F. Focus sur le service de conservation</li> <li>G. Enregistrement obligatoire vs agrément optionnel</li> <li>H. Devoirs et obligations</li> <li>I. Sanctions des PSAN</li> <li>J. Encadrement des NFTs</li> </ul> <p>Questions-Réponses</p> <p><b>II - Règlement MiCA - Les Prestataires de Services sur Crypto-Actifs (PSCA)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Champs d'application</li> <li>B. Les différents types de crypto-actifs</li> <li>C. Les services sur crypto-actifs</li> <li>D. Obtention d'un agrément PSCA</li> <li>E. Exemptions à l'obligation d'obtention d'un agrément PSCA</li> <li>F. Obligations générales applicables aux PSCA</li> <li>G. Obligations spécifiques applicables aux PSCA</li> <li>H. Les PSAN d'importance « significative »</li> </ul> <p>Questions-Réponses</p> <p><b>III – Exclusion de la finance décentralisée (DeFI)</b></p> <p>Questions-Réponses</p>

	<p><b>IV – Prochaines étapes</b></p> <p>A. <i>Calendrier</i></p> <p>B. <i>Les normes techniques de l'ESMA</i></p> <p>C. <i>Les normes techniques de l'EBA</i></p> <p>Questions-Réponses</p>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions-Réponses à la fin de chaque intervention</li> <li>- Projection d'un PowerPoint tout au long de la formation</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Active</li> <li>- Interrogative</li> </ul> <p><b>Modalités :</b></p> <p>Présentiel ou distanciel</p> <p>Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.</p> <p>Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.</p> <p>Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.</p>
<b>Moyens d'encadrement de la formation</b>	<p>L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.</p> <p>Vidéo projection.</p>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p>Comprendre le cadre réglementaire actuel et à venir applicable aux actifs numériques du point de vue du marché primaire (émission d'actifs numériques) et secondaire (services rendus sur actifs numériques).</p>
<b>Durée</b>	<p>Durée totale : 3 heures</p>
<b>Dates</b>	<p>Nous consulter</p>
<b>Lieu(x)</b>	<p>Nous consulter</p>
<b>Coût par participant</b>	<p>600 euros HT/participant</p>
<b>Accessibilité</b>	<p> Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.</p> <p>Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des</p>

	différentes situations d'handicap. Coordonnées référente Handicap : Allison Benichou Corchia
<b>Restauration</b>	Non – La formation aura lieu durant la matinée et avant l'heure du déjeuner
<b>Hébergement</b>	Non
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnpartners.fr">a.benichou@dnpartners.fr</a>
<b>Formateurs /trices</b>	Daniel Arroche - Associé - 06.77.31.93.32 - <a href="mailto:d.arroche@dnpartners.fr">d.arroche@dnpartners.fr</a>
<b>Suivi de l'action</b>	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires ( <i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i> ) Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire.
<b>Evaluation de l'action</b>	Une évaluation de l'action ( <i>satisfaction des participants</i> ) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences ( <i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i> ) sont à envisager. Évaluation des acquis et remise d'une attestation de compétences Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » ( <i>tour de table, cible, bilan écrit...</i> ). Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » Après 3.

Emission de stablecoins sous MiCA : entre ambitions européennes et réalité réglementaire

<b>Public</b>	Professionnels et particuliers souhaitant monter en compétences et développer des bases juridiques solides sur les sujets liés aux stablecoins
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Dispositions pratiques</b>	Effectif minimum : 5 participants
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription par e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Identifier les enjeux réglementaires liés aux stablecoins
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les objectifs du Règlement sur les marchés de crypto-actifs (« MiCA »), en particulier en matière de stablecoin</li> <li>- Comprendre le cadre réglementaire applicable aux stablecoins sous MiCA</li> </ul>
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Programme détaillé :</b></p> <p><b>2. Classification des crypto-actifs</b>  D. <i>Catégories de crypto-actifs</i>  E. <i>Catégories de stablecoins (ART vs EMT)</i></p> <p><b>3. Offre au public de stablecoins</b>  F. <i>Définition</i>  G. <i>Offre au public de jetons se réfèrent à des actifs (ART)</i>  H. <i>Offre au public de jetons de monnaie électronique (EMT)</i>  I. <i>Les ART et EMT « significatifs »</i>  J. <i>L'exclusion des émissions de stablecoins décentralisées</i></p> <p><b>6. Obligations prudentielles des émetteurs de stablecoins</b>  I. <i>Les obligations prudentielles des émetteurs de stablecoins</i>  J. <i>Les obligations de réserve des émetteurs de stablecoins</i>  K. <i>Les obligations d'information des émetteurs de stablecoins</i>  L. <i>Le plan de redressement des émetteurs de stablecoins</i>  M. <i>Franchissement de seuil en cas d'acquisition d'un émetteur d'ART</i>  K. <i>EMT : remboursement et intérêts</i></p> <p><b>7. Echéances à venir</b>  D. <i>Calendrier d'application</i>  E. <i>Position de l'Autorité bancaire européenne (EBA)</i>  F. <i>Les normes techniques à venir</i></p> <p>Questions-Réponses</p>

	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions-Réponses à la fin de chaque intervention</li> <li>- Projection d'un PowerPoint tout au long de la formation</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Active</li> <li>- Interrogative</li> </ul> <p><b>Modalités :</b> Présentiel ou distanciel Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique. Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.</p>
<b>Moyens d'encadrement de la formation</b>	<p>L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection.</p>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les objectifs du Règlement sur les marchés de crypto-actifs (« MiCA »), en particulier en matière de stablecoin</li> <li>- Comprendre le cadre réglementaire applicable aux stablecoins sous MiCA</li> </ul>
<b>Durée</b>	Durée totale : 3 heures
<b>Dates</b>	Nous consulter
<b>Lieu(x)</b>	Nous consulter
<b>Coût par participant</b>	600 euros HT/participant
<b>Accessibilité</b>	 <p>Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Coordonnées référente Handicap : Allison Benichou Corchia</p>
<b>Restauration</b>	Non – La formation aura lieu durant la matinée et avant l'heure du déjeuner

<b>Hébergement</b>	Non
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Allison Benichou Corchia - Associé - 06.20.79.75.82 - <a href="mailto:a.benichou@dnapartners.fr">a.benichou@dnapartners.fr</a>
<b>Formateurs /trices</b>	Daniel Arroche - Associé - 06.77.31.93.32 - <a href="mailto:d.arroche@dnapartners.fr">d.arroche@dnapartners.fr</a>
<b>Suivi de l'action</b>	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires ( <i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i> ) Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire.
<b>Evaluation de l'action</b>	Une évaluation de l'action ( <i>satisfaction des participants</i> ) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences ( <i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i> ) sont à envisager. Évaluation des acquis et remise d'une attestation de compétences Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » ( <i>tour de table, cible, bilan écrit...</i> ). Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » Après 3.